

Le monde associatif en chiffres : panorama économique

Module 1 : Introduction & objectifs (10 minutes)

- **Accueil et présentation** : Introduction des intervenants et du contexte de la formation.
- **Objectifs de la session** : Découverte du panorama sectoriel, des dynamiques actuelles et des points techniques liés à la certification.
- **Modalités de validation** : Explication du processus d'obtention de l'attestation CAC120, nécessitant d'avoir suivi l'intégralité du webinaire et de valider l'évaluation.

Module 2 : Panorama économique du monde associatif (20 minutes)

- **La dynamique des créations** : Analyse de l'évolution des créations d'associations sur douze ans, avec une comparaison entre l'Île-de-France et le niveau national. Focus sur les secteurs les plus attractifs (culture, sport, amicales).
- **Le poids du secteur** : Estimations clés, avec 1,5 à 1,6 million d'associations actives en France et près de 13 millions de bénévoles impliqués.
- **L'emploi associatif** : Un véritable enjeu économique pesant pour 9 % des effectifs du secteur privé (environ 1,92 million de salariés au niveau national). Analyse de la répartition des emplois par domaines d'activités (social, enseignement, santé, sport).

Module 3 : Dynamiques et enjeux (45 minutes)

- **Baromètre d'opinion - Printemps 2025** : Restitution de l'enquête nationale menée auprès de plus de 2 200 responsables associatifs pour évaluer le "moral" du secteur.
- **État des lieux** : Analyse de la perception de la situation financière (jugée difficile par 23 % des structures sans salarié et 40 % des employeuses) et de la situation du bénévolat.
- **Perspectives d'avenir** : Les intentions des dirigeants concernant les nouveaux projets après l'été 2025 et leurs projections générales.
- **Inquiétudes majeures** : Focus sur les défis prioritaires selon les profils, tels que les ressources financières, le renouvellement des dirigeants bénévoles et l'évolution des politiques publiques.

Module 4 : Gouvernance & CAC (45 minutes)

- **Spécificités des mandats** : Différences d'approche entre les associations, les fonds de dotation et les fondations.
- **Points de vigilance et contrôles** :

- Les 4 phases de la procédure d'alerte et les règles des conventions réglementées, avec leurs spécificités pour les fondations et fonds de dotation.
- La déclaration des avantages et ressources provenant de l'étranger (seuil de 153 k€).
- L'impact du Contrat d'Engagement Républicain (CER) comme condition pour l'octroi des subventions.
- **Obligations juridiques et réglementaires :**
 - Les règles sur la rotation des signataires et la mission de régularisation en cas d'omission de nomination d'un CAC.
 - Le dépôt des comptes et la déclaration des bénéficiaires effectifs (prévue pour 2026).
 - Rappels sur les seuils de nomination post-loi PACTE et les critères de fiscalisation (règle des « 4P »).

QUIZ FINAL – Panorama économique du monde associatif

- Évaluation des connaissances sous forme de questionnaire pour valider l'acquisition des compétences et débloquer l'attestation.